

# Département de la Moselle

## Arrondissement de BOULAY

### Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

**Séance du 22 septembre 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRUN, Président

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames Patrick PIERRE, Franck ROGOVITZ, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Christine THIEL, Denis BUTTERBACH Vice-présidents

*Membres en fonction : 10*

*Membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*Membres absents : 3*

**POINT n°1 : attribution d'une subvention – ateliers SLAM – Collège Victor Demange.**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de renouveler la subvention au Collège Demange de Boulay pour l'organisation d'un atelier SLAM pour les classes de 3<sup>ème</sup>. Le Collège sollicite une subvention de 800 €.

L'exposé du Président entendu,

Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'attribuer au Collège Victor Demange de BOULAY une subvention de 800 € pour l'organisation d'ateliers SLAM pour les élèves de 3<sup>ème</sup>,
- 2) D'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

-----

**POINT n°2 : Demande de subvention – CITEO – pose de points d'apports volontaires « emballages hors foyers ».**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de solliciter une subvention à CITEO et de répondre à l'appel à projets correspondant pour la pose de points d'apport volontaire pour les emballages « hors foyers ».

L'exposé du Président entendu,

Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) De solliciter une subvention auprès de CITEO pour la pose de point d'apports volontaires supplémentaires « hors foyers » et de répondre à l'appel à projet correspondant,
- 2) D'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

-----

**POINT n°3 : Créations de poste – éducatrices territoriales de jeune enfant (25h/35ème et 20h30/35ème) – adjoint administratif principal de 2ème (20h/35ème) .**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau de créer un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe avec une quotité horaire de 20/35ème à la suite d'un avancement de grade d'un agent en place. Il propose également à la suite de la reprise en régie du service de relais petite enfance de créer les deux postes d'éducatrice territoriale de jeune enfant afin d'intégrer au 1<sup>er</sup> janvier 2024 les deux agents en place comme le code du travail l'impose (L. 1224-1 du code du travail).

L'exposé du Président entendu,  
Les membres du bureau,

**DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) De créer à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe avec une quotité horaire de 20/35ème,
- 2) De créer deux postes d'éducatrice territoriale de jeune enfant avec une quotité horaire de 25/35ème et de 20h30/35ème à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- 3) D'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

-----

Les membres du bureau,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

Denis BUTTERBACH,

Jean-Claude BRETNACHER,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

Roselyne DA SOLLER,

Christine THIEL,

Patrick PIERRE,

Ginette MAGRAS,